

Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide

RS5485 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330v
Formacode(s)	14426, 44035, 44021
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2026

Certificateur(s)

JMT · SIRET : 39367309000048

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les compétences en médiations artistiques en relation d'aide se positionnent dans le secteur des activités de l'accompagnement dans le champ professionnel de la relation d'aide à la personne, contribuant ainsi à l'aide à la personne et au soutien des publics fragilisés, dépendants ou en difficultés.

La mise en œuvre d'ateliers de médiations artistiques se fonde sur l'émergence, l'exploitation et l'accompagnement d'un processus de créativité d'une personne dans une dimension humaniste et en rapport avec des objectifs individualisés préalablement déterminés à visée tant personnelle (développement des capacités sensorielles-cognitives-comportementales ;

valorisation de soi) que sociale (rétablissement du lien social, revalorisation de la communication interpersonnelle, encouragement à la réinsertion sociale, lutte contre les exclusions et inégalités...).

Cette certification permet aux

professionnels souhaitant concevoir et mettre en place de tels ateliers les compétences permettant de proposer un dispositif et un cadre structurant d'écoute et d'accompagnement des personnes, reliant créativité artistique et relation d'aide, afin de répondre à l'objectif déterminé pour l'atelier, et cela en s'appuyant sur l'exploitation des spécificités des médiations artistiques utilisés. Les médiations désignent alors ce qui a fonction de tiers, et trouvent leur fonction sociale en créant un espace de communication entre le professionnel et les participants à son atelier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 : Concevoir et animer un atelier de médiation artistique en relation d'aide adapté au public et au contexte donné

Le professionnel s'appuie sur les spécificités de la médiation artistique qu'il utilise au sein de son atelier telle que : les arts plastiques (modelage de la terre, peinture, collage, dessin...), les arts de la scène (conte et jeu théâtral, chant, clown-théâtre), l'expression corporelle par la danse ou l'écriture pour déterminer les objectifs à donner à l'atelier qui répondent aux besoins et attentes identifiés du public d'un établissement sanitaire, social ou éducatif ou auprès d'une personne ou encore d'un groupe de participants hors établissement en recherche de mieux être.

C2 : Mettre en place les modalités organisationnelles des ateliers

Tenir compte des contraintes et des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre.

C3 : Gérer son cadre de travail en prenant en compte les demandes individuelles et collectives

Instaurer et maintenir un climat d'ouverture et de confiance en favorisant l'adhésion et la compréhension des participants à l'atelier tout en respectant l'objectif de l'institution.

C4 : Animer un atelier de médiation artistique qui favorise le potentiel créatif des participants

Mettre en œuvre un programme ciblé d'activités créatives à réaliser par les participants pour favoriser et soutenir l'émergence de la créativité, l'expression et le développement des ressources et des aptitudes de la personne.

C5 : Accompagner et stimuler le potentiel créatif observé chez les participants

Prendre en compte les capacités, les difficultés ou les limites (physiques, comportementales...) des participants afin de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes adapté aux attentes du public, permettant à chacun d'exprimer, de mettre en forme et de mobiliser ses aptitudes au travers de la création artistique.

C6 : Appliquer et maintenir un cadre de travail d'accompagnement contenant et sécurisant

C7 : Mener une relation d'aide centrée sur le ressenti de la personne pour personnaliser son accompagnement aux besoins et aux réactions des participants

Clarifier la demande et définir les besoins des participants pour les accompagner dans leurs expressions verbales et non verbales et les amener à s'exprimer sur leur ressenti et leurs émotions, en utilisant les outils de la relation d'aide. Accompagner le processus de création sans apporter aucun jugement ou interprétation ni à l'œuvre réalisée ni aux ressentis suscités par le travail de création.

C8 : Analyser sa pratique professionnelle et mesurer les évolutions constatées chez les participants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux professionnels des secteurs sociaux, sanitaires, médicaux et paramédicaux et de rééducation, également à ceux des secteurs éducatifs, de la communication et de l'aide de la personne, des secteurs culturels et artistiques et de l'animation souhaitant mettre en place des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide ou se reconvertir dans ce domaine.

Le candidat doit:

- Etre titulaire d'un diplôme ou certification de niveau 4 ou équivalent
- Justifier d'une pratique créative personnelle ou professionnelle (dans l'un des domaines suivants : arts plastiques et/ou écriture et/ou arts de la scène et/ou expression corporelle par la danse...)
- Formaliser un projet professionnel en lien avec le métier visé
- Présentation d'un dossier de candidature : CV, copie des diplômes et d'attestations de formations suivies au cours de la carrière professionnelle, lettre de motivation expliquant le projet professionnel

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé à minima de 3 personnes :

- 2 ou 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury,
- 1 représentant de la direction de l'organisme de formation

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	17	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.artec-formation.fr/metiers/mediateur-trice-artistique-en-relation-d-aide-titre-rncp-de-niveau-ii.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5485/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	26
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	69 %
Période	02/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	27
Montant total engagé	209 222 €
Coût moyen par dossier	7 749 €
Durée moyenne	399 h
Période	10/2021 – 03/2026
France compétences	43 %
Reste à charge titulaire	24 %
France Travail	18 %
Entreprise	9 %
OPCO	6 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.